

3.8

Autres décisions

3.8 AUTRES DÉCISIONS

3.8.1 Dispenses

Conseillers Interinvest Corporation du Canada Itée

Contexte

Les autorités en valeurs mobilières ou les agents responsables des territoires (les « décideurs ») ont reçu du déposant une demande en vue d'obtenir une décision en vertu de la législation en valeurs mobilières des territoires (la « législation ») lui accordant un délai pour déposer ses états financiers annuels et le rapport du vérificateur à la condition que ces documents soient déposés au plus tard le 30 octobre 2008 (la « dispense souhaitée »).

Dans le cadre du traitement des demandes de dispense dans plusieurs territoires (demandes sous examen coordonné) :

- a) l'Autorité des marchés financiers est l'autorité principale pour la présente demande;
- b) la décision est celle de l'autorité principale et fait foi de la décision des autres décideurs.

Interprétation

Les expressions définies dans le *Règlement 14-101* sur les définitions ont le même sens dans la présente décision lorsqu'elles y sont employées, sauf si elles y reçoivent une autre définition.

Déclarations

La présente décision est fondée sur les déclarations de faits suivantes du déposant :

1. Le déposant a été constitué à Montréal en 1974. Le siège social du déposant est situé à Montréal, Québec.
2. Le déposant est inscrit à titre de conseiller en valeurs de plein exercice auprès de l'autorité principale. Le déposant est inscrit à titre de conseiller en valeurs et de gestionnaire de portefeuille extra-provincial auprès de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario.
3. La date de fin d'exercice financier du déposant est le 30 juin.
4. Le président du déposant est un administrateur et détient 20 % des actions ordinaires d'Interinvest (Bermuda) Limited.
5. Le 1er juillet 2004, une entente de prêt est intervenue aux termes de laquelle Interinvest (Bermuda) Limited a prêté la somme de 8 549 658,00 \$ au déposant (le prêt).
6. Le 30 juin 2008, le déposant et Interinvest (Bermuda) Limited ont convenu de prolonger le terme du remboursement du prêt, incluant les intérêts accumulés à cette date, jusqu'au 30 juin 2011, le tout sans novation ni dérogation des termes et conditions du prêt original sauf pour le terme de remboursement. Interinvest (Bermuda) Limited a renoncé à concourir avec les autres créanciers.
7. Le déposant peut, avec l'autorisation de l'autorité principale, emprunter des fonds à condition que le prêteur renonce à concourir avec les autres créanciers. Le déposant n'a pas sollicité l'autorisation de l'autorité principale au moment de contracter le prêt. La demande et les

documents nécessaires pour obtenir l'autorisation ont été déposés par la suite auprès de l'autorité principale. Une audience est prévue à cet effet le 24 octobre 2008 pour statuer sur l'imposition d'une sanction administrative.

8. Le déposant cherche actuellement à obtenir l'approbation de l'autorité principale relativement au prêt. Puisque le prêt n'a pas encore été autorisé par l'autorité principale, le déposant ne peut finaliser ses états financiers annuels pour la période se terminant le 30 juin 2008. Les états financiers annuels du déposant étaient dus le 30 septembre 2008. Les informations relatives au prolongement du terme de remboursement du prêt, qui est sujet à l'approbation par l'autorité principale, doivent être incorporées dans les états financiers du déposant pour l'exercice se terminant le 30 juin 2008.
9. Le déposant demande un délai de 30 jours pour déposer ses états financiers annuels accompagnés du rapport du vérificateur afin d'obtenir l'autorisation de l'autorité principale relativement au prêt.
10. Sous réserve du paragraphe 8, le déposant ne contrevient pas à la législation en valeurs mobilières d'un territoire.

Décision

Les décideurs estiment que la décision respecte les critères prévus par la législation qui leur permettent de la prendre.

La décision des décideurs en vertu de la législation est d'accorder la dispense souhaitée à la condition que les états financiers annuels du déposant accompagnés du rapport du vérificateur soient déposés au plus tard le 30 octobre 2008.

Régime du passeport

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

Si vous désirez consulter les décisions rendues depuis la publication du dernier numéro du bulletin, vous n'avez qu'à suivre les indications suivantes : rendez-vous à l'adresse Internet www.canlii.org/fr/advancedsearch.htm, inscrivez la date du dernier bulletin et la date du jour à l'étape 3 - Date de décision, vérifiez que toutes les compétences sont sélectionnées à l'étape 4 - Compétences, cocher le choix « aucune » à l'étape 5 - Législation, cocher le choix « aucune » à l'étape 6 - Cours, cocher le choix « valeurs mobilières » à l'étape 7 - Tribunaux administratifs et lancer la recherche en cliquant le bouton « chercher ».

3.8.2 Exercice d'une autre activité

Autorisation d'offrir des services de conseil en matière de titres dérivés

- Rabinovich, Emiliano
Conseillers en gestion globale State Street Itée.

Une autorisation a été accordée au représentant afin d'offrir des services de conseil en matière de titres dérivés pour le Conseillers en gestion globale State Street Itée.

Le bénéfice de cette autorisation est assorti des conditions suivantes :

- l'activité est limitée aux contrats à termes;
- il exerce son activité de représentant sous la responsabilité de Monsieur Tony Beaulac, représentant du conseiller en valeurs ayant l'expérience requise, pendant une période de 2 ans.

3.8.3 Approbation d'un projet d'entente de partage de commissions, approbation d'une prise de position importante, emprunt ou remboursement autorisés

Erratum

Veuillez prendre note qu'une erreur s'est glissée dans le du bulletin du 10 octobre 2008 (Vol. 5, n° 40). L'approbation aurait dû se lire comme suit dans cette section :

Services Financiers Penson Canada inc.

Approbation de la prise de position importante de 10,20 % du capital-actions de Services Financiers Penson Canada inc., courtier en valeurs de plein exercice par Roger Engemoen. Cette prise de position importante se fait par la société Penson Worldwide inc. et Penson Holding.

Le 24 octobre 2008

Emprunts et/ou remboursements autorisés par l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (OCRCVM)

Blackmont Capital inc.

Approbation d'un emprunt de 22 500 000 \$ assorti d'une renonciation à concourir de Canadian International LP en faveur de Blackmont Capital Inc. courtier en valeurs de plein exercice. Le solde de l'emprunt pour lequel Canadian International LP renonce à concourir est de 294 000 000 \$.

BMO Nesbitt Burns inc.

Approbation d'un emprunt de 400 000 000 \$ assorti d'une renonciation à concourir de Bank of Montreal Holding inc. en faveur de BMO Nesbitt Burns inc. courtier en valeurs de plein exercice. Le solde de l'emprunt pour lequel Bank of Montreal Holding inc. renonce à concourir est de 1 964 000 000 \$.

Citigroup Global Markets Canada inc.

Approbation d'un emprunt de 97 705 815.71 \$ assorti d'une renonciation à concourir de Citigroup Finance Canada Inc. en faveur de Citigroup Global Markets Canada inc. courtier en valeurs de plein

exercice. Le solde de l'emprunt pour lequel Citigroup Finance Canada inc. renonce à concourir est de 97 705 815.71 \$.

Citigroup Global Markets Canada inc.

Approbation d'un emprunt de 85 918 034.20 \$ assorti d'une renonciation à concourir de Citigroup Finance Canada Inc. US\$ en faveur de Citigroup Global Markets Canada inc. courtier en valeurs de plein exercice. Le solde de l'emprunt pour lequel Citigroup Finance Canada inc. US\$ renonce à concourir est de 85 918 034.20 \$.

Dundee Securities Corporation

Approbation d'un emprunt de 35 000 000 \$ assorti d'une renonciation à concourir de DWM Inc. en faveur de Dundee Securities Corporation courtier en valeurs de plein exercice. Le solde de l'emprunt pour lequel DWM Inc. renonce à concourir est de 40 000 000 \$.

Evergreen Capital Partners Inc.

Approbation d'un emprunt de 901 750 \$ assorti d'une renonciation à concourir de Evergreen Capital Markets Group Inc. en faveur de Evergreen Capital Partners inc. courtier en valeurs de plein exercice. Le solde de l'emprunt pour lequel Evergreen Capital Markets Group Inc. renonce à concourir est de 901 750 \$.

Evergreen Capital Partners Inc.

Approbation de la réduction d'un emprunt de 5 000 \$ assorti d'une renonciation à concourir de Jonathan Thompson en faveur de Evergreen Capital Partners inc. courtier en valeurs de plein exercice. Le solde de l'emprunt pour lequel Jonathan Thompson renonce à concourir est de 0 \$.

Evergreen Capital Partners Inc.

Approbation de la réduction d'un emprunt de 5 000 \$ assorti d'une renonciation à concourir de Miranda Smith en faveur de Evergreen Capital Partners inc. courtier en valeurs de plein exercice. Le solde de l'emprunt pour lequel Miranda Smith renonce à concourir est de 0 \$.

Evergreen Capital Partners Inc.

Approbation de la réduction d'un emprunt de 20 000 \$ assorti d'une renonciation à concourir de Ovais Habib en faveur de Evergreen Capital Partners inc. courtier en valeurs de plein exercice. Le solde de l'emprunt pour lequel Ovais Habib renonce à concourir est de 0 \$.

Evergreen Capital Partners Inc.

Approbation de la réduction d'un emprunt de 30 000 \$ assorti d'une renonciation à concourir de Ranjit Narayanam en faveur de Evergreen Capital Partners inc. courtier en valeurs de plein exercice. Le solde de l'emprunt pour lequel Ranjit Narayanam renonce à concourir est de 0 \$.

Friedberg Mercantile Group Ltd.

Approbation d'un emprunt de 2 000 000 \$ assorti d'une renonciation à concourir de FCMI Parent Co. en faveur de Friedberg Mercantile Group Ltd. courtier en valeurs de plein exercice. Le solde de l'emprunt pour lequel FCMI Parent Co. renonce à concourir est de 8 000 000 \$.

Friedberg Mercantile Group Ltd.

Approbation de la réduction d'un emprunt de 2 000 000 \$ assorti d'une renonciation à concourir de Friedberg & C. Ltd. en faveur de Friedberg Mercantile Group Ltd. courtier en valeurs de plein exercice. Le solde de l'emprunt pour lequel Friedberg & Co. Ltd. renonce à concourir est de 0 \$.

Haywood Securities Inc.

Approbation de la réduction d'un emprunt de 1 \$ assorti d'une renonciation à concourir de Bank of Montreal en faveur de Haywood Securities Inc. courtier en valeurs de plein exercice. Le solde de l'emprunt pour lequel Bank of Montreal renonce à concourir est de 0 \$.

Industrielle Alliance Valeurs mobilières inc.

Approbation d'un emprunt de 15 800 000 \$ assorti d'une renonciation à concourir de Corporation Financière L'Excellence Ltée en faveur de Industrielle Alliance Valeurs mobilières inc. courtier en valeurs de plein exercice. Le solde de l'emprunt pour lequel Corporation Financière L'Excellence Ltée renonce à concourir est de 15 800 000 \$.

Industrielle Alliance Valeurs mobilières inc.

Approbation de la réduction d'un emprunt de 15 800 000 \$ assorti d'une renonciation à concourir de Industrielle Alliance Assurance et services financiers inc. en faveur de Industrielle Alliance Valeurs mobilières inc. courtier en valeurs de plein exercice. Le solde de l'emprunt pour lequel Industrielle Alliance Assurance et services financiers inc. renonce à concourir est de 0 \$.

Jones, Gable & Company Limited

Approbation de la réduction d'un emprunt de 1 706 300 \$ assorti d'une renonciation à concourir de Donald Ross en faveur de Jones, Gable & Company Limited courtier en valeurs de plein exercice. Le solde de l'emprunt pour lequel Donald Ross renonce à concourir est de 2 842 300 \$.

Jones, Gable & Company Limited

Approbation d'un emprunt de 206 900 \$ assorti d'une renonciation à concourir de John E. Sharpe en faveur de Jones, Gable & Company Limited courtier en valeurs de plein exercice. Le solde de l'emprunt pour lequel John E. Sharpe renonce à concourir est de 446 000 \$.

Jones, Gable & Company Limited

Approbation d'un emprunt de 86 400 \$ assorti d'une renonciation à concourir de Robb Hindson en faveur de Jones, Gable & Company Limited courtier en valeurs de plein exercice. Le solde de l'emprunt pour lequel Robb Hindson renonce à concourir est de 186 000 \$.

M Partners inc.

Approbation de la réduction d'un emprunt de 56 313.89 \$ assorti d'une renonciation à concourir de Westdale Construction Co. Ltd. en faveur de M Partners inc. courtier en valeurs de plein exercice. Le solde de l'emprunt pour lequel Westdale Construction Co. Ltd. renonce à concourir est de 693 686.11 \$.

M Partners inc.

Approbation d'un emprunt de 278 000 \$ assorti d'une renonciation à concourir de M Capital Partners en faveur de M Partners inc. courtier en valeurs de plein exercice. Le solde de l'emprunt pour lequel M Capital Partners inc. renonce à concourir est de 378 000 \$.

Morgan Stanley Canada Limited

Approbation d'un emprunt de 150 000 000 \$ assorti d'une renonciation à concourir de Morgan Stanley Senior Funding (Nova Scotia) Co. en faveur de Morgan Stanley Canada Limited courtier en valeurs de plein exercice. Le solde de l'emprunt pour lequel Morgan Stanley Senior Funding (Nova Scotia) Co. renonce à concourir est de 150 000 000 \$.

Questrade Inc.

Approbation de la réduction d'un emprunt de 50 049.17 \$ assorti d'une renonciation à concourir de Dean Percy en faveur de Questrade Inc. courtier en valeurs de plein exercice. Le solde de l'emprunt pour lequel Dean Percy renonce à concourir est de 0 \$.

Questrade Inc.

Approbation de la réduction d'un emprunt de 227 567.15 \$ assorti d'une renonciation à concourir de Edward Kholodenko en faveur de Questrade Inc. courtier en valeurs de plein exercice. Le solde de l'emprunt pour lequel Edward Kholodenko renonce à concourir est de 157 000 \$.

Questrade Inc.

Approbation de la réduction d'un emprunt de 91 577.05 \$ assorti d'une renonciation à concourir de Gerhson Jay Miskin en faveur de Questrade Inc. courtier en valeurs de plein exercice. Le solde de l'emprunt pour lequel Gerhson Jay Miskin renonce à concourir est de 0 \$.

Questrade Inc.

Approbation de la réduction d'un emprunt de 326 491 \$ assorti d'une renonciation à concourir de Polaris Capital LP en faveur de Questrade Inc. courtier en valeurs de plein exercice. Le solde de l'emprunt pour lequel Polaris Capital LP renonce à concourir est de 0 \$.

Questrade Inc.

Approbation d'un emprunt de 368 968.53 \$ assorti d'une renonciation à concourir de Polaris Capital LP US\$ en faveur de Questrade Inc. courtier en valeurs de plein exercice. Le solde de l'emprunt pour lequel Polaris Capital LP US\$ renonce à concourir est de 368 968.53 \$.

W. D. Latimer Co. Limited

Approbation d'un emprunt de 700 000 \$ assorti d'une renonciation à concourir de Anne Catherine Deluca en faveur de W.D. Latimer Co. Limited courtier en valeurs de plein exercice. Le solde de l'emprunt pour lequel Anne Catherine Deluca renonce à concourir est de 2 460 000 \$.

W. D. Latimer Co. Limited

Approbation d'un emprunt de 100 000 \$ assorti d'une renonciation à concourir de Courtney Michael Bracken en faveur de W.D. Latimer Co. Limited courtier en valeurs de plein exercice. Le solde de l'emprunt pour lequel Courtney Michael Bracken renonce à concourir est de 263 000 \$.

W. D. Latimer Co. Limited

Approbation d'un emprunt de 300 000 \$ assorti d'une renonciation à concourir de Donald Michael Brian Clarke en faveur de W.D. Latimer Co. Limited courtier en valeurs de plein exercice. Le solde de l'emprunt pour lequel Donald Michael Brian Clarke renonce à concourir est de 300 000 \$.

W. D. Latimer Co. Limited

Approbation d'un emprunt de 800 000 \$ assorti d'une renonciation à concourir de Jane Elizabeth Bracken en faveur de W.D. Latimer Co. Limited courtier en valeurs de plein exercice. Le solde de l'emprunt pour lequel Jane Elizabeth Bracken renonce à concourir est de 2 550 000 \$.

W. D. Latimer Co. Limited

Approbation d'un emprunt de 500 000 \$ assorti d'une renonciation à concourir de Sesto Deluca en faveur de W.D. Latimer Co. Limited courtier en valeurs de plein exercice. Le solde de l'emprunt pour lequel Sesto Deluca renonce à concourir est de 500 000 \$.

Paradigm Capital Inc.

Approbation de la réduction d'un emprunt de 152 739.43 \$ assorti d'une renonciation à concourir de Rebecca Morley en faveur de W.D. Latimer Co. Limited courtier en valeurs de plein exercice. Le solde de l'emprunt pour lequel Rebecca Morley renonce à concourir est de 0 \$.

Paradigm Capital Inc.

Approbation de la réduction d'un emprunt de 48 738.63 \$ assorti d'une renonciation à concourir de Paradigm Capital Partners Limited en faveur de W.D. Latimer Co. Limited courtier en valeurs de plein exercice. Le solde de l'emprunt pour lequel Paradigm Capital Partners Limited renonce à concourir est de 152 739.43 \$.

3.8.4 Autres

Aucune information.